

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 1.

N° 772.005

**Train porteur de propulseur à bandes sans fin pour véhicules automobiles.**

M. Adolphe KÉGRESSE résidant en France (Seine).

**Demandé le 23 décembre 1929, à 15<sup>h</sup> 21<sup>m</sup>, à Paris.**

**Délivré le 6 août 1934. — Publié le 22 octobre 1934.**

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

On comprend aisément l'intérêt qu'il peut y avoir à réaliser un propulseur à bandes sans fin, offrant des dimensions d'encombrement réduites, tout en présentant une surface de contact au sol aussi grande que possible.

La présente invention concerne une nouvelle combinaison de dispositifs connus, réalisant un mécanisme pour bandes sans fin répondant aux qualités ci-dessus.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, les combinaisons envisagées.

La figure 1 représente, vu en élévation schématique, un dispositif avec boggie à deux galets.

La figure 2 montre un dispositif semblable dans lequel le boggie à deux galets est remplacé par un galet unique.

La figure 3 donne une vue en plan du premier dispositif.

Sur toutes les figures, 1 représente l'essieu porteur de la partie du véhicule correspondant à l'appareil propulseur à bandes sans fin.

Cet essieu 1 est relié, d'une façon connue, au châssis, au moyen de deux ressorts longitudinaux 2 (fig. 1 et 2).

A chaque extrémité de l'essieu 1, sont montés articulés sur ce dernier, les balanciers porteurs 3, de forme appropriée. Ceux-ci reçoivent, à l'extrémité de leur plus grand bras, une des poulies support de chenille 4 (voir toutes figures) et à l'autre extrémité, une articulation 5 de boggie à deux galets 6 (fig. 1 et 3) ou un axe de galet unique 7 (fig. 2).

Le point d'articulation sur l'essieu 1, des balanciers 3, est choisi de façon à répartir judicieusement la charge entre une des poulies 4 formant support de bande sans fin, et le ou les galets 6 et 7.

On obtient ainsi un ensemble porteur offrant une surface de contact au sol maximum, pour une longueur totale d'encombrement extrêmement réduite.

RÉSUMÉ :

1° Train porteur pour propulseur à bandes sans fin, caractérisé par le montage, à chaque extrémité d'un essieu porteur relié élastiquement au châssis, d'un balancier répartissant la charge, d'une part sur une des poulies porteuses de bande sans fin et,

**Prix du fascicule : 5 francs.**

d'autre part, sur un boggie à deux galets. | le boggie à deux galets est remplacé par un  
2° Un dispositif suivant 1°, dans lequel | galet unique.

**A. KÉGRESSE.**

Par procuration :

Gabinet J. BONNET-TIMON.

Fig.1.

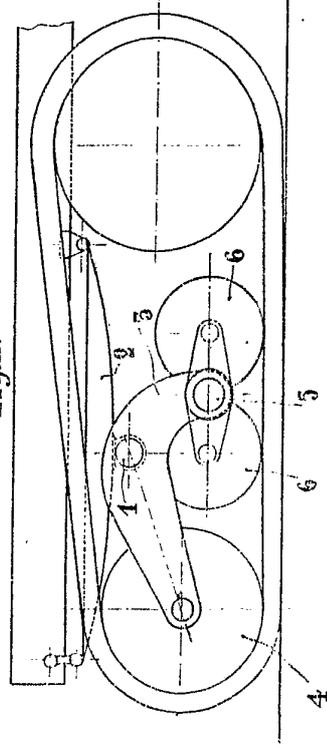


Fig.2

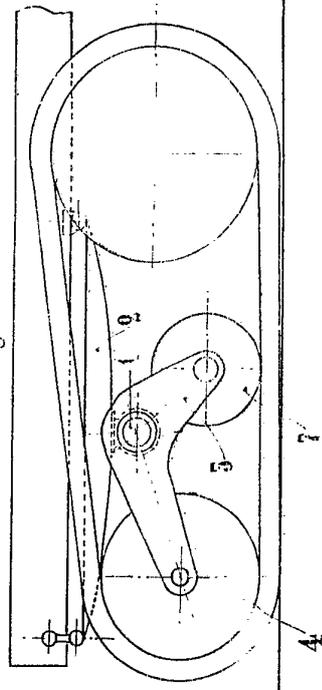


Fig.5.

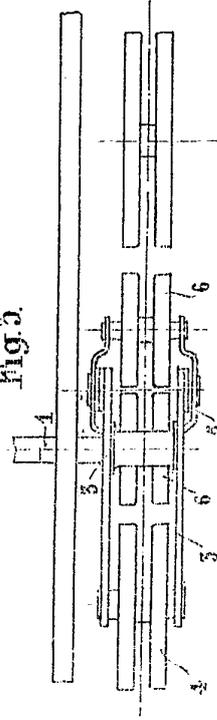


Fig.1.

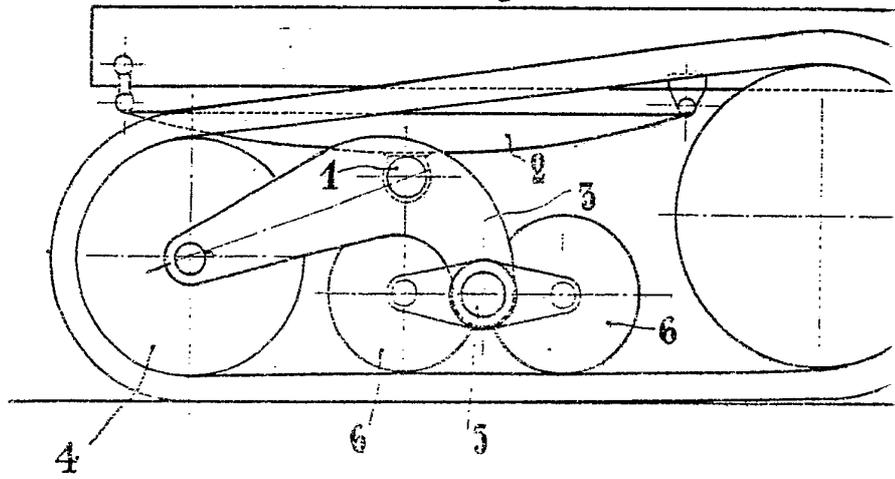


Fig.5.

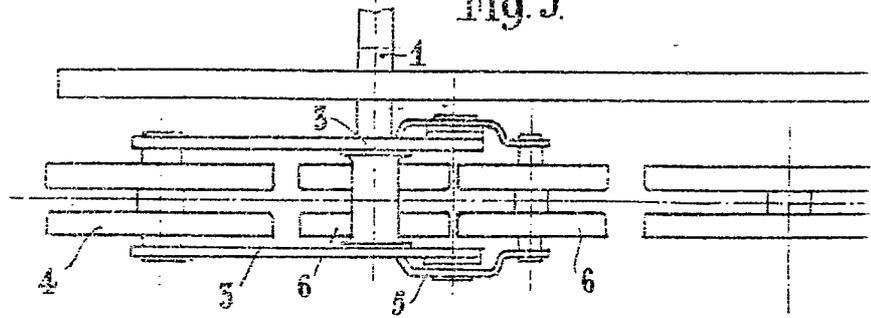


Fig. 2

